



Négociations Annuelles Obligatoires 2013



LA GREVE CHEZ RICOH EST SUSPENDUE...

Après quatre années consécutives de baisse du pouvoir d'achat, les salariés de Ricoh France ont décidé de refuser la proposition de la Direction de gel de salaire.

Le mardi 26 mars, veille des négociations annuelles obligatoires, nous nous sommes rassemblés devant le siège et surtout devant les sièges régionaux et agences Ricoh partout en France.

La plupart des régions ont connu des chiffres très importants de grévistes. Chiffres renforcés le lendemain qui a entraîné un vote de reconduction à l'unanimité. Malheureusement le taux de participation n'a pas été aussi fort sur Rungis. Après une rapide enquête il a été constaté que les techniciens ont reçu une très forte pression de la part de leurs encadrants et que parmi ces derniers les élus et mandatés n'étaient évidemment pas participants à ce mouvement malgré l'intersyndicale affichée sur le tract d'appel à la grève.

Si le pouvoir d'achat reste un élément important de cette grève, les conditions de travail sont également au cœur des revendications, comme l'arrêt des objectifs inatteignables, le respect de la convention collective concernant les déplacements, les 35 heures, la révision des coefficients, la reconnaissance des acquis ou des diplômes...

La Direction aujourd'hui reste sourde aux revendications, mais convoque les DS pour une réunion supplémentaire de Négociation annuelle obligatoire « NAO » le 10 avril 2013.

Parmi les grévistes, des commerciaux, des administratifs mais surtout nos techniciens qui ont représenté près de 67%. A ce mouvement sans précédent chez Ricoh, la Direction a fini avec beaucoup de réticence par recevoir une délégation le 26 mars suivie d'une autre le 27 mars et présenté lors de la réunion NAO du 28 mars, les mêmes propositions toujours aussi minimalistes et en aucun rapport avec la véritable richesse que nous, les salariés apportons à notre société.

Nous vous rappelons ces propositions :

- ❖ Première proposition : nous donner ce qui nous appartient déjà, c'est-à-dire payer des jours mis dans le compte épargne temps pour ceux qui ont pu en épargner.
- ❖ Deuxième proposition : prendre ce que nous avons dans la poche gauche pour le transférer dans la poche droite, c'est-à-dire prendre un peu de l'enveloppe variable pour la mettre dans le fixe à hauteur de 150 € l'an pour l'instant.
- ❖ Troisième proposition : cerise sur le gâteau, promesse d'autres NAO en octobre si cela va mieux, une promesse soumise à conditions, voilà qui nous rassure!
- ❖ Par ces propositions, vous, salariés Ricoh, vous vous sentez méprisés d'autant que vous faites tout et plus encore pour que notre société se porte bien. Mais force est de constater que toute l'énergie du monde ne peut combattre un état de fait dont nous ne sommes pas responsables. La situation de Ricoh est réfléchiée par nos dirigeants de France d'Europe et du Japon. Les frais générés par les fusions, les PSE, les ruptures de contrats dans Ricoh Monde pèsent aussi sur nos résultats.
les techniciens de l'entreprise contribuent, de par la qualité de leur savoir-faire, à économiser des milliers d'euros depuis des années, en optimisant la durée de vie des pièces d'usures courantes comme les **PCU, DEV, Unité de fusion, etc...** Ce profit même s'il est comptabilisé ne sera pas partagé avec vous, même de manière minimale.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas respecter scrupuleusement les préconisations des manuels techniques privilégiant un service parfait pour nos clients, si ces économies générées ne profitent pas aux acteurs principaux de l'entreprise, les salariés !!

C'est en tout cas, un avis partagé par nombre d'entre vous et soutenu par la CGT.



.../...

Malgré l'énorme ras le bol démontré par les salariés Ricoh lors de la grève des 26 et 27, la Direction ne s'intéresse pas à ses ressources humaines. L'idée étant qu'un salarié doit travailler le mieux possible, au moins cher possible.

Ceci ne s'adresse pas à notre Direction qui évite pour sa part de perdre du pouvoir d'achat.



En effet, dans le cadre des NAO, La CGT Ricoh a exigé une attitude transparente de la direction en réclamant, sur des fondements juridiques, les salaires de nos dirigeants. Même si notre syndicat regrette qu'un seul timide petit pas ait été fait par la direction, nous pouvons nous apercevoir que nos dirigeants se sont octroyés

une augmentation moyenne de 600 € / mois depuis l'an dernier!!

Bel exemple d'austérité de la part de nos dirigeants.

Dans ce contexte, la direction est venue vers nous avec de nouvelles propositions. Pardon !...des « intentions de propositions », nouveau terme inventé par la DRH pour expliquer un chantage à la signature d'un accord excluant de l'accord des 35 heures les collègues issus de Risys, les privant de JRTT. Ce projet contesté par notre syndicat a été finalement rejeté à l'unanimité des syndicats Ricoh.

D'autre part, La direction nous ayant remis les derniers documents obligatoires aux négociations qu'à la troisième réunion, soit le jeudi 28 mars. La CGT demande la planification de nouvelles réunions salariales dans le respect du cadre légal et formulera ses revendications malgré le peu d'éléments financiers solides et clairs.

Compte tenu du mouvement de grève, la direction a fixé la date du 10 avril pour une nouvelle rencontre avec les organisations syndicales pour avancer sur ce sujet.

Notre syndicat appelle d'ailleurs l'ensemble des salariés à continuer de remonter leurs ressentis et leurs infos pour transmettre les véritables attentes du personnel Ricoh auprès de vos représentants du personnel CGT.

**LA GREVE EST SUSPENDUE...
LE MOUVEMENT CONTINUE
DANS L'ATTENTE,
STOP AUX ECONOMIES TECHNIQUES
DE LA QUALITE POUR NOS CLIENTS**

200 € d'augmentation immédiate

Revalorisation du forfait « déjeuner »

**Amélioration des conditions de travail, réduction des risques routiers,
manipulations et inhalation de produits dangereux...**

**La CGT Ricoh
Tous ensemble, On lâche rien**

www.cgtrichoh.com

